

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES FÊTES DE BAYONNE 2024

Les dates avancées en raison des Jeux Olympiques

Les Fêtes de Bayonne 2024 ne pourront pas se tenir la dernière semaine de juillet comme c'est traditionnellement le cas. L'accueil par la France des Jeux Olympiques d'été et les contraintes qui vont de pair nécessitent de les avancer. Elles se tiendront du 10 au 14 juillet 2024.

Si le déroulement des Fêtes de Bayonne à la mi-juillet n'est pas une première dans leur longue histoire, c'est à un événement exceptionnel, d'envergure internationale, à savoir l'accueil des Jeux Olympiques d'été du 26 juillet au 11 août 2024, que la Ville de Bayonne a pris la décision d'avancer les fêtes traditionnelles, du 10 au 14 juillet 2024.

En effet, la plupart des moyens de sécurité dont dispose l'État sera mobilisée dès le 18 juillet afin d'assurer la préparation et le bon déroulement des J.O. Or, ces mêmes moyens de sécurité constituent un élément incontournable et indispensable à la tenue d'une manifestation telle que les Fêtes de Bayonne. Habituellement, ce ne sont pas moins de 4 unités de forces mobiles (3 de nuit et une de journée), soit quasiment 300 agents de police (C.R.S) qui collaborent à la sécurité des Fêtes de Bayonne. La Ville mobilise elle-même, dans le même temps, 500 agents de sécurité privée. Ces agents de sécurité privée ont des responsabilités distinctes de celles des policiers et ne sauraient se substituer à eux.

Si bien que la Ville et l'État ont choisi la voie du dialogue afin d'examiner selon quelles conditions il serait possible de disposer du concours de la force publique. C'est le principal paramètre qui a guidé la décision de la Ville, annoncée au terme d'une consultation du Conseil municipal et de la Commission extra-municipale des Fêtes ce vendredi 9 juin. L'échéance du 10 au 14 juillet garantit, ainsi que confirmé par le Ministère de l'Intérieur, la mobilisation des 4 unités de forces mobiles sans lesquelles la sécurité des Fêtes ne serait pas garantie.